



- Arrêté n° 197 en date du 15 Mai 1981 relatif à un marché négocié avec la Société SOREBAM pour la réalisation d'un logement de gardien au gymnase des Deux Canons. Montant de la dépense : 174 209,99 F.
- Arrêté n° 198 en date du 15 Mai 1981 relatif à un marché négocié avec ETAVE Corinne pour la réalisation de 23 logements au CD 44 au Chaudron. Montant de la dépense : 156 842,50 F.
- Arrêté n° 199 du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 400 500 F pour des travaux d'électrification rurale «programme 1981»
- Arrêté n° 200 en date du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 180 000 F pour des travaux d'électrification rurale (aménagement des hauts).
- Arrêté n° 201 du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 2 500 000 F pour des travaux de voirie rurale (programme 1981).
- Arrêté n° 202 en date du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 2 000 000 F pour permettre la construction de trottoirs (programme 1981).
- Arrêté n° 203 en date du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 1 000 000 F destiné à financer des travaux du chemin Montauban (aménagement de hauts).
- Arrêté n° 204 en date du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 350 000 F destiné à financer les travaux du Chemin Bedot.
- Arrêté n° 205 en date du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 1 320 000 F pour permettre la construction de 22 LTSf en secteur diffus.
- Arrêté n° 206 en date du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 700 000 F destiné à financer les travaux d'eau potable à Montauban, Couilloux et chemin des Poinsettias.
- Arrêté n° 207 en date du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 700 000 F destiné à financer les travaux d'eau potable du chemin Finistère, Ruisseau Blanc et Bellevue.
- Arrêté n° 208 en date du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 1 685 000 F destiné à financer les travaux d'éclairage public (4e et 5e tranch).

- Arrêté n° 209 en date du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 2 300 000 F destiné à financer les travaux de voirie 1980.
- Arrêté n° 210 en date du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 12 783 000 F destiné à financer les travaux d'habitat social (opération Montgail-lard, ruelle Pavée, de Brulys), de viabilité de ZAC de Moufia, d'aménagement du traitement des ordures ménagères et de divers travaux sur bâtiments commu-naux, équipements sportif et touristiques.
- Arrêté n° 211 en date du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 4 250 000 F destiné à financer les travaux d'aménagement sur des bâtiments commun aux, sur des équipements sportifs, à la mise en conformité des bâti-ments communaux et à l'acquisition de mobiliers scolaires.
- Arrêté n° 212 en date du 18 Mai 1981 relatif à la réalisation d'un emprunt de 3 279 000 F destiné à financer les travaux de voirie 1981 et de réfection de la gare routière.
- Arrêté n° 214 en date du 20 Mai 1981 concernant l'achat d'une maison sise sur un terrain communal à la Montagne appartenant à Mme NAZE. Montant de la dé-pense : 18 000 F.
- Arrêté n° 215 en date du 22 Mai 1981 relatif au paiement d'honoraires à Me CHICAUD, avocat : affaire René CHOMEL c/ Commune de Saint-Denis. Montant de la dépense : 2 000 F.
- Arrêté n° 229 en date du 5 Juin 1981 concernant l'achat à Mme PAUSE Rufin d'une maison sise sur un terrain communal à St Bernard (CE N° 57). Montant de la dépense : 7 000 F.
- Arrêté n° 240 en date du 12 Juin 1981 relatif à un marché négocié avec la Société Peinture Etanchéité Moderne pour le traitement des pignons et façades fissures de l'école Chaudron III. Montant de la dépense : 225 629,60 FTTC.
- Arrêté n° 265 en date du 15 Juin 1981 portant passation d'un marché d'études avec la Société OMNIUM TECHNIQUE DE L'URBANISME ET DE L'INFRASTRUCTURE pour la reconstruction du seuil de la rivière St Denis. Montant de la dépense : 86 196 F TTC.
- Arrêté n° 266 en date du 15 Juin 1981 portant passation d'un marché avec l'en-treprise Electricité Froid Conditionnement d'Air pour la remise en état et en conformité des installations de la Centrale Frigorifique de l'abattoir municipal de St Denis. Montant de la dépense : 197 002,35 F TTC.

- . Arrêté n° 268 en date du 17 Juin 1981 portant passation d'un marché avec l'entreprise C.G.E. pour la construction d'un surpresseur pour l'alimentation en eau potable de Moufia I. Montant de la dépense : 248 987,20 F TTC.
- . Arrêté n° 269 en date du 22 Juin 1981 relatif aux abonnements de la commune à diverses revues. Montant de la dépense :
- . Arrêté n° 272 en date du 24 Juin 1981 portant passation d'un marché négocié avec la Société Sécurité et Signalisation à Tours pour le renouvellement de la signalisation verticale. Montant de la dépense : 246 287,87 F.
- . Arrêté n° 273 en date du 24 Juin 1981 portant demande de concours pour une mission de maîtrise avec la Direction Départementale de l'Équipement pour l'aménagement du chemin du Finistère à la Bretagne.
- . Arrêté n° 277 en date du 26 Juin 1981 portant passation d'un marché d'études avec la S.I.D.R. pour la construction d'un surpresseur pour l'alimentation en eau potable de Moufia I. Montant de la dépense : 25 555 F TTC.
- . Arrêté n° 279 en date du 26 Juin 1981 portant passation d'un marché avec le Bureau d'Études INCOM pour la réparation des dégâts cycloniques "Hyacinthe" à jonction route Digue - route de Montgaillard - ravine Laverdure. Montant de la dépense : 72 118,17 F TTC.
- . Arrêté n° 280 en date du 26 Juin 1981 portant passation d'un marché concepteur pour la réalisation de deux classes maternelles à Bois de Nèfles. Montant de la dépense : 72 014,25 F.

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs, avant de commencer, je vous rappelle que suite à la démission de Monsieur BOYER Gilbert -acceptée par Monsieur le Préfet l'ordre des adjoints est modifié comme suit.

- BOURHIS Camille	: 3e adjoint
- CHANE KUNE Maurice	: 4e "
- APAVOU Antoine	: 5e "
- BOYER Eric	: 6e "
- FONTAINE Frantz	: 7e "
- RIVIERE Maxime	: 8e "
- DUPUIS Jean-Marie	: 9e "

Je rappelle également que, lors de notre dernière séance, Monsieur ROY Gilbert a été nommé adjoint spécial de Moufia et Monsieur LICHARDY adjoint spécial du Chaudron.

Puisque nous sommes dans le changement, je vous propose de créer une section spéciale à BOIS DE NEFLES. J'ai, ici, la candidature de Monsieur HO-POON-SUNG Yvon. Y a-t-il d'autres candidats ?

Monsieur HO-POON-SUNG Yvon étant le seul candidat, nous allons donc procéder à un vote secret puisque la réglementation le prévoit ainsi.

Vous remarquerez qu'il n'y a plus d'adjoints supplémentaires, ceux-ci sont supprimés par la force des choses.

Je vous rappelle les procurations : MM ROYER, LICHARDY, MONDON, NATIVEI NANDO, ATECTAM, MAINGARD ; cela fait donc 37 votants.

(vote des conseillers municipaux)

LE MAIRE - Je vous donne les résultats :

M. HO-POON-SUNG est ELU ADJOINT SPECIAL DE BOIS DE NEFLES à la majorité des voix (33/37) dont 4 blancs.

M. HO-POON-SUNG - Je tiens à remercier tous les collègues qui m'ont accordé leur confiance. Je puis vous assurer de mon entier dévouement à la cause commune, et surtout aux intérêts de tous les administrés de la région de Sainte-Clotilde, Bois de Nèfles.

(applaudissements)

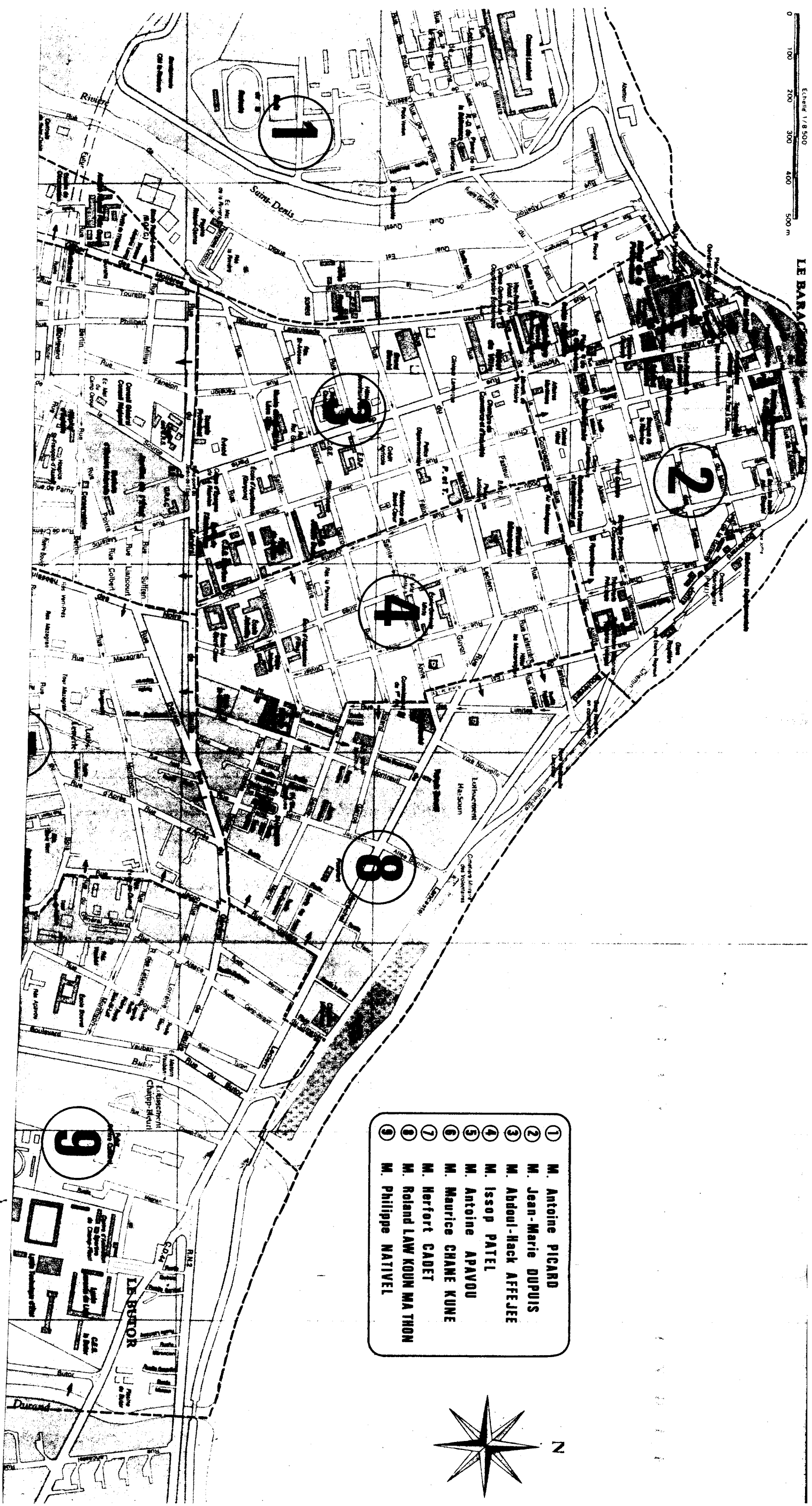
LE MAIRE - D'autre part, il vous a été remis un plan du centre-ville de Saint-Denis. En effet, dans le but d'améliorer les services directs que nous rendons quotidiennement à la population, je souhaiterais diviser Saint-Denis en 9 secteurs ou arrondissements, tels qu'ils <sup>se</sup> présentent sur le plan, que vous avez sous les yeux.

Je vous propose de mettre à la tête de chacun de ces arrondissements un délégué spécial qui aura donc pour mission le contact avec la population, mais aussi l'entretien des V.R.D.. Ce délégué aura à sa disposition un bureau et une secrétaire, ainsi qu'une équipe de V.R.D. et une équipe d'entretien qui seront commandées par M. BEUF, adjoint technique chargé spécialement de cette zone. Chaque délégué spécial pourra donc utiliser ses services pour ses opérations dans le cadre de cette zone.

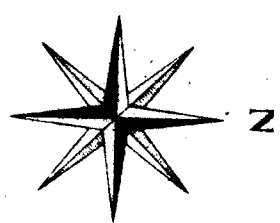
Je pense qu'un délégué sera aussi efficace pour la population en centre ville que dans les quartiers où nous avons particulièrement porté tous nos efforts.

Sont donc nommés suivant les délimitations portées sur le plan ci-joint (voir page suivante) :

Pour le SECTEUR 1	:	M. PICARD Antoine
- " - SECTEUR 2	:	M. DUPUIS Jean-Marie
- " - SECTEUR 3	:	M. AFFEJEE Abdoul-Hack
- " - SECTEUR 4	:	M. PATEL



- ① M. Antoine PICARD
- ② M. Jean-Marie DUPUIS
- ③ M. Abdoul-Hack AFFEJEE
- ④ M. Issop PATEL
- ⑤ M. Antoine APAYOU
- ⑥ M. Maurice CHANE KUNE
- ⑦ M. Herfort CADET
- ⑧ M. Roland LAW KOUN MA THON
- ⑨ M. Philippe NATIVEL



Pour le SECTEUR 5 : M. APAVOU Antoine  
- " - SECTEUR 6 : M. CHANE-KONE Maurice  
- " - SECTEUR 7 : M. CADET Herfort  
- " - SECTEUR 8 : M. LAW-KOON-MA-THON  
- " - SECTEUR 9 : M. NATIVEL Philippe

Ces délégués, qui seront avisés par notes de service signées de moi-même, seront chargés de la surveillance et de l'entretien des quartiers de Saint-Denis ; cela touche évidemment les Camélias, la Montagne, Bellepierre, Sainte-Clotilde, etc...

Je voudrais également vous dire qu'un service de médecine du travail a été mis en place à la Mairie, avec à sa tête, le Docteur TILMON-POTHIN. Son bureau est situé à l'entrée ouest du nouvel Hôtel de Ville, au sous-sol, en face de l'ascenseur. Madame le Docteur TILMON sera secondée par une infirmière, Mademoiselle AMPLIS.

Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour :